

Soutien aux projets en lien ou issus d'un laboratoire public

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

Cette aide soutient les porteurs de projets ou les entreprises qui favorisent le transfert de technologies ou de connaissances en lien ou issu d'un laboratoire public.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont concernées à la fois les entreprises de toutes tailles, les créateurs entreprises innovantes et les structures d'incubation.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Le projet de développement issu ou en lien avec les travaux d'un laboratoire public doivent concerner des applications économiques en Nouvelle-Aquitaine.

L'aide finance toutes les dépenses liées au projet.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide prend la forme d'une subvention qui peut atteindre jusqu'à 100% du montant des dépenses éligibles.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Conditions d'accès
 - › Avec partenariat
 - › Aides soumises au règlement
 - › Régime cadre exempté de notification n°SA.111723 relatif aux aides à la recherche, au développement et

à l'innovation (RDI) pour la période 2024-2026

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00